Compte-rendu du Conseil d'UFR du 9 janvier 2025

Thomas Sigaud, directeur de l'UFR

Membres élus présents ou représentés :

Collège des Professeurs et assimilés (8) : Jérôme Bocquet (procuration à Sylvie Crogiez-Petrequin), Vincent Cotro, Robert Courtois, Sylvie Crogiez-Petrequin, Caroline Giraudeau, Marie-Pierre Lefeuvre, Sébastien Pesce (procuration à Caroline Giraudeau.
Excusé : Manuel Royo

Collège des maîtres de conférences et assimilés (7) : Louise Bernard de Raymond, Emmanuelle Champion-Hindy, Laurent Gautier.
Excusés : Kristell Pothier, Sylvain Janniard

Collège des personnels administratifs et techniques (5) : Elodie Bergeret, Sébastien Le Priol, Pascal Pinoteau, Pascal Plisson (procuration à Fabienne Tersac), Fabienne Tersac.
Excusé : néant

Collège des étudiants (11) : Axel Caillaud
Excusés :

Collège des personnalités qualifiées (8) : Sandrine Vrignaud (procuration Pascal Pinoteau)
Excusés : Mauro Cuzzoni, Christophe Dupin, Géraldine Godot, Philippe Roussy Olivier Lebreton, Jean-Luc Porhel.

Assesseure : Marylène Moreau
Déléguée Relations Internationales : Caroline Giraudeau
Membres invités : Nathalie Bouloux (dépt. d'histoire), Philippe Canghuilem (dépt. De musique), Sébastien Durand (CFMI), Christine Poirier (dépt. De psychologie).
Membres à titre consultatif : Benoit Wolf, responsable administratif.

Le quorum (19) est atteint, Thomas Sigaud directeur ouvre la séance et énonce les différents points à l'ordre du jour du conseil d'UFR.

Université de Tours
Unité de Formation et de Recherche
Arts et Sciences Humaines
3, rue des Tanneurs
37000 Tours
02 47 36 65 31
Benoit.wolf@univ-tours.fr
univ-tours.fr

Le conseil d'UFR du 9 janvier a été l'occasion d'aborder les éléments budgétaires et les perspectives en lien avec la situation nationale.

1- Points d'information

1- Budget 2025

Thomas Sigaud évoque les enjeux de la politique nationale et les conséquences du sous-financement de l'enseignement et de la recherche publique depuis une vingtaine d'années entrainant une contrition des budgets ne permettant pas de répondre dans de bonnes conditions aux enjeux sociaux et sociétaux.

Il précise les choix que l'établissement a dû réaliser pour répondre aux nouveaux critères de solvabilité des universités imposés par le décret financier. Ainsi, les travaux de mise en accessibilité du site principal sont repoussés d'une année et la question d'un contrôle lus stricte des charges d'enseignements et donc de l'ouverture des formations et/ou parcours ont été posée.

La question de la mise en place de la sélection à l'entrée des licences a été posée par la nouvelle équipe présidentielle. Thomas Sigaud rappelle le strict mandat qu'il porte sur ce sujet et refusera toute mise en place d'une sélection à l'entrée des licences qui ne sont pas jugées en tension comme peut l'être la licence de psychologie.

Il aborde également le projet de mise en place d'un nouveau mode de financement des unités de recherche du CNRS avec le dispositif Keyslab qui concentrerait les financements sur 25% des unités de recherche du CNRS dont aucune dans la Région Centre Val de Loire.

2- Vie de l'UFR

Thomas Sigaud rappelle les deux évènements qui mobiliseront les équipes pédagogiques : le forum de l'orientation et les journées Portes Ouverts, le 1er février 2025.

Il informe les membres du conseil de la mise en place prochaine du processus de renouvellement du conseil d'UFR dont le scrutin se déroulera sous une forme électronique pour l'ensemble des collèges électoraux.

Il présente enfin les principaux éléments relatifs à l'actualisation des statuts qui ne sont plus en adéquation avec les évolutions législatives depuis les années 2020.

Les débats du conseil portent autour de la place des conseils de départements et du périmètre des conseils plénier et restreint comme de leurs prérogatives. Si d'aucun considère que les conseils de département doivent inclure toutes celles et ceux qui participe à la vie pédagogique du département d'enseignement (enseignants, gestionnaires pédagogiques et personnel des bibliothèques), la participation des étudiants suscite des questionnements. La question de l'espace de concertation et de débats n'est pas clairement tranchée dans le débat du conseil d'UFR alors même que l'ensemble des formations ont des délégués d'année élus.

Unité de Formation et de Recherche Arts et Sciences Humaines
3, rue des Tanneurs
37000 Tours
02 47 36 65 31
Benoit.wolf@univ-tours.fr
univ-tours.fr

Ce débat amène à préciser la place et le rôle à venir des conseils de perfectionnement pour lesquels les responsables de formation seront relancés pour formaliser leur mise en place.

L'évocation des conseils de perfectionnement est aussi l'occasion de rappeler que ces derniers devront systématiquement donner un avis sur les propositions d'évolution de l'offre de formation. Sur ce sujet Pascal Pinoteau indique la charge de travail considérable que les modifications régulières entrainent tant pour les gestionnaires pédagogiques que pour les élu·es de la CFVU.

Après évoqué les différents points d'ordre général, Thomas Sigaud fait un appel à candidature pour compléter le conseil de documentation. L'élection du représentant de l'UFR se fera lors du prochain conseil d'UFR.

Il propose également que le conseil d'UFR le désigne comme membre de la commission des moyens au titre de l'UFR. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il procède ensuite à la présentation des différentes conventions ou modifications de maquette.

2- Questions pédagogiques

1- Convention CPGE Lycée madame de Staël de Montluçon et l'université de Tours.

Il s'agit d'actualiser une convention entre cet établissement et l'université afin de sécuriser le parcours d'études des étudiants de la CPGE A/L option musique. Si les lycées doivent conventionner avec les universités de leur secteur académique, l'absence d'une licence de musicologie à l'université de Clermont-Ferrand oblige cet établissement à conventionner avec l'université de Tours dont les relations pédagogiques sont également étendues au parcours Jazz et musique actuelle et le lycée dans une ville qui possède un musée des musiques populaires.

Aussi, il est proposé d'étendre le conventionnement aux licences d'histoire, de philosophie, d'anglais de lettres et de géographie.

Cette convention est adoptée à l'unanimité par 19 pour.

2- Convention de coopération entre l'université de Tours et l'université d'Essen

Il s'agit de poursuivre la formation commune conduisant à l'obtention d'un double diplôme de Licence de Musique et Musicologie/Musikwissenschaft, B.A.

Cette convention est adoptée à l'unanimité

3- Master de psychologie

L'équipe pédagogique souhaite modifier le calcul de la charge d'enseignement entre TD, TP et CM pour un élément pédagogique. il s'agissait d'une erreur de saisie.

Cette modification est adoptée à l'unanimité sous réserve que l'évolution proposée ne dépasse pas l'enveloppe allouée par l'établissement.

4- Licence de sociologie

L'équipe pédagogique souhait introduite une option supplémentaire dont le cours sera intégralement réalisé en anglais. Cette option n'engendre aucun coût supplémentaire. Cette création entraine la suppression d'un cours TD dédoublé.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

3- Campagne de recrutement des Ater

Thomas Sigaud présente l'ensemble des supports qui seront proposés en première campagne et des supports connus pour une publication. Il propose que les propositions de rééquilibrage soient débattues lors de l'étude des supports de la deuxième campagne d'Ater.

Il précise également le calendrier institutionnel.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et sans question diverse, il clôt la séance en indiquant que le prochain conseil se tiendra mardi 4 février 2025.